FONDATION MAISON DAUPHINE

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18

Brassard
Carrier
Associés inc.

Société de comptables
professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

MISSION D'AUDIT
MISSION D'EXAMEN
AVIS AU LECTEUR
FISCALITÉ
COMPTABILITÉ
GESTION
FINANCEMENT
MANDATS SPÉCIAUX

Brassard
Carrier
Associés inc.

1651
chemin Ste-Foy
bureau 200
Québec (Québec)
G1S 2P1

Téléphone:
418 682-2929
Télécopieur:
418 682-0282

www.groupebca.com

Aux administrateurs de
FONDATION MAISON DAUPHINE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FONDATION MAISON DAUPHINE (la « fondation »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons dont il est impossible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit des produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la fondation. Ainsi, nous n'avons pas pu déterminer si des redressements auraient dû être apportés aux montants de dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif à court terme et des soldes des fonds.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 21 septembre 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Brassard Carrier Associés inc.[1]

Québec, le 8 septembre 2021

[1] Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A121857

FONDATION MAISON DAUPHINE

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

	2021	2020
PRODUITS		
Dons et commandites (annexe A)	290 400 $	374 442 $
Billets de spectacles	402	45 027
Cotisations des membres	240	160
Activités de financement	-	3 947
	291 042	423 576
CHARGES (annexe B)	249 850	492 079
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	41 192	(68 503)
AUTRES PRODUITS (CHARGES) (annexe C)	23 337	26 298
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	64 529 $	(42 205) $

FONDATION MAISON DAUPHINE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

	Fonds de dotation - Gertrude Lehner Netsch	Non affecté - Fonds d'administration générale	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	31 875 $	997 493 $	1 029 368 $	1 055 073 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	64 529	64 529	(42 205)
Apport reçu à titre de dotation	40 000	-	40 000	96 875
Dons effectués sur le fonds de dotation	-	-	-	(80 375)
SOLDE À LA FIN	71 875 $	1 062 022 $	1 133 897 $	1 029 368 $

FONDATION MAISON DAUPHINE

BILAN

30 JUIN 2021

	2021	2020
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	538 507 $	410 802 $
Débiteurs (note 3)	10 605	53 229
Frais payés d'avance	2 796	1 445
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	353 914	343 416
	905 822	808 892
PLACEMENTS (note 4)	272 879	482 006
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	1 258	-
	1 179 959 $	1 290 898 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	7 729 $	10 837 $
Dû à Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc.	4 528	250 693
Apports reportés (note 7)	33 805	-
	46 062	261 530
ACTIFS NETS		
FONDS DE DOTATION - GERTRUDE LEHNER NETSCH	71 875	31 875
NON AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 062 022	997 493
	1 133 897	1 029 368
	1 179 959 $	1 290 898 $

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION MAISON DAUPHINE

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	64 529 $	(42 205) $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	140	-
Variation de la juste valeur des placements	131	(38)
	64 800	(42 243)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	42 624	27 546
Frais payés d'avance	(1 351)	(549)
Créditeurs	(3 108)	(7 475)
Produits reportés	-	(23 340)
Apports reportés	33 805	-
	136 770	(46 061)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(1 502)	(144 373)
Produit de la disposition de placements	200 000	125 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 398)	-
Dons effectués sur le fonds de dotation	-	(80 375)
	197 100	(99 748)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des avances de Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc.	(246 165)	36 352
Apport reçu à titre de dotation	40 000	96 875
	(206 165)	133 227
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	127 705	(12 582)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	410 802	423 384
TRÉSORERIE À LA FIN	538 507 $	410 802 $

La trésorerie est constituée de l'encaisse.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La fondation, constituée le 27 décembre 2002 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré et sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour mission d'amasser des fonds et contribuer financièrement au développement des Oeuvres de la Maison Dauphine inc. dont le mandat est d'offrir une aide matérielle et morale permettant aux jeunes itinérants de la région de Québec d'atteindre une autonomie propice à une intégration sociale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, du fonds de marché monétaire et des certificats de placement garanti.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et du dû à Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse et des obligations.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La fondation comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de la vente de billets de spectacles, de commandites et des activités de financement sont comptabilisés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les cotisations des membres sont comptabilisés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale est utilisé pour les activités courantes de la fondation. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux ressources non affectées.

Fonds de dotation - Gertrude Lehner Netsch

Le fonds - Gertrude Lehner Netsch a pour objectif de soutenir les causes choisies par la Fondation Maison Dauphine.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la fondation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Sommes à recevoir de l'État	3 522 $	9 741 $
Intérêts courus	7 083	9 331
Promesses de dons	-	34 157
	10 605 $	53 229 $

4. PLACEMENTS

	2021	2020
Actions de sociétés publiques	3 645 $	1 695 $
Obligations, 2,58 % et 3,45 %, échéant en septembre 2026 et mars 2027	94 234	95 311
Fonds de marché monétaire	143 914	143 416
Certificats de placement garanti, 2,90 % à 3,51 %, échéant entre février 2022 et octobre 2023	385 000	585 000
	626 793	825 422
Placements réalisables au cours du prochain exercice	353 914	343 416
	272 879 $	482 006 $

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	1 398 $	140 $	1 258 $	- $

6. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	267 $	2 018 $
Frais courus	5 000	5 000
Salaires et vacances à payer	2 462	3 819
	7 729 $	10 837 $

7. APPORTS REPORTÉS

	2020	Montant reçu au cours de l'exercice	Montant constaté à titre de produit de l'exercice	2021
Commandites	- $	43 805 $	10 000 $	33 805 $

Les apports reportés représentent des commandites reçues et affectées au financement d'un spectacle dont les charges seront engagées au cours du prochain exercice.

8. ENGAGEMENTS

En vertu d'une entente avec Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc., la fondation s'est engagée à remettre à l'organisme des redevances annuelles pour la location de la base de données de l'Inconditionnel. Cet engagement échéant en juin 2024 totalise 450 000 $ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2022	150 000 $
2023	150 000
2024	150 000
	450 000 $

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la fondation avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2021	2020
Dons à Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc.	500 $	165 093 $
Redevances	150 000 $	150 000 $
Frais de bureau	6 000 $	6 000 $

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc. assume également, pour le compte de Fondation Maison Dauphine, des dépenses totalisant 54 324 $ (44 828 $ en 2020). Ces dépenses ont été ou seront rechargées à cette dernière à un montant équivalent à la valeur comptable et sont comptabilisées en réduction des salaires et charges sociales.

10. COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a classé au stade de pandémie l'infection au coronavirus (COVID-19), ce qui a entraîné la mise en place de mesures d'urgence, dont l'isolement volontaire et la distanciation sociale.

En date du rapport, la fondation est au courant de changements dans ses activités, notamment l'annulation de plusieurs activités bénéfices.

Étant donné l'évolution constante de la situation et l'incertitude économique qui en découle, l'incidence financière de ces événements est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les répercussions seront comptabilisées au moment où elles seront connues et pourront faire l'objet d'une évaluation.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la fondation est exposée au 30 juin 2021 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de l'ensemble de ses passifs financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

RISQUE DE PRIX AUTRE

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

ANNEXE A

DONS ET COMMANDITES

	2021	2020
Campagne de l'Inconditionnel	188 975 $	128 537 $
Particuliers	37 346	11 173
Fondations	37 000	96 733
In memoriam	11 353	6 510
Commandites	10 000	70 163
Communautés religieuses	3 000	13 500
Entreprises	2 726	47 826
	290 400 $	374 442 $

ANNEXE B

CHARGES

Redevances	150 000 $	150 000 $
Salaires et charges sociales	54 324	44 828
Honoraires professionnels	12 447	4 837
Publicité et promotion	10 325	22 364
Frais de bureau	9 946	7 687
Formation	2 557	2 796
Frais de réunion	2 314	3 036
Frais de représentation	1 540	10 710
Frais de services	1 533	3 145
Frais de déplacement	1 038	1 633
Assurances	988	935
Dons de charité	500	151 593
Télécommunications	471	387
Frais d'activités	-	69 867
Location de salles	-	17 399
Intérêts et frais bancaires	1 727	862
Amortissement des immobilisations corporelles	140	-
	249 850 $	492 079 $

ANNEXE C

AUTRES PRODUITS (CHARGES)

	2021	2020
Intérêts	18 316 $	26 195 $
Autres produits de placements	1 612	65
Variation de la juste valeur des placements	(131)	38
Autres	3 540	-
	23 337 $	26 298 $